

DA-901-01 Déploiement, formulaires et cahier de procédures des TIC (technologies de l'information et de la communication)

En vigueur le :

Révisée le :

Date prévue de l'examen :

1. Déploiement des outils de TIC

Le Conseil scolaire francophone (CSF) croit fortement qu'une utilisation adéquate des technologies dans l'enseignement influence positivement la motivation des élèves envers l'apprentissage, et rend possibles d'autres formules de travail en équipe ou individualisé.

Cet usage contribue aussi à la fidélisation de notre clientèle scolaire et constitue un appui de taille pour le personnel enseignant, brisant ainsi l'isolement des élèves tout en leur permettant de communiquer entre eux et de puiser à une banque quasi illimitée de ressources de qualité qui ne seraient pas accessibles autrement.

Le CSF reconnaît l'importance pour son personnel, pour les élèves, ainsi que leurs parents, d'avoir accès à ses ressources informatiques et à son réseau de télécommunication. Cependant, il demande que ses institutions et ses objectifs pédagogiques et administratifs soient respectés en ce qui concerne l'utilisation de ces ressources.

Selon les procédures et les politiques concernant l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication, le CSF, à titre de propriétaire et gestionnaire de ses ressources informatiques et du réseau de télécommunication, a le devoir de s'assurer que leur utilisation soit conforme à la légalité et respecte certaines politiques, règles et procédures. Le CSF s'attend aussi à ce que chaque utilisateur et utilisatrice se conforme aux règles usuelles de netiquette et de citoyenneté numérique de même qu'aux lois et règlements en vigueur.

Les ressources informatiques sont mises à la disposition des utilisateurs et utilisatrices pour la réalisation d'activités d'enseignement, d'apprentissage, de gestion, d'administration et de services à la collectivité liées à la réalisation de la mission du CSF, et ce, dans l'exercice de leurs fonctions.

2. Formulaires de consentement

Il est important de souligner que l'utilisation des ressources informatiques du CSF est un privilège. L'équipement et le réseau sans-fil du CSF doivent uniquement et strictement servir à des fins pédagogiques et professionnelles.

À cet effet, un formulaire d'entente individuelle en ligne pour l'utilisation des ressources informatiques et des outils technologiques des CSF est envoyé à chaque utilisateur et utilisatrice au début de chaque année scolaire. Nous les invitons à consulter toutes les informations, pour bien comprendre leurs responsabilités quant à l'utilisation de ces ressources.

Le CSF demande à tous ses utilisateurs et utilisatrices de prendre connaissance et d'approuver électroniquement cette entente chaque année.

Trois différents formulaires d'ententes révisés annuellement sont disponibles :

- Formulaire d'entente pour les membres du personnel;
- Formulaire d'entente pour élèves de la maternelle à la 3^e année;
- Formulaire d'entente pour élèves de la 4^e à la 12^e année.

3. Cahier de procédures et lignes directrices

Le texte complet du cahier de procédures et lignes directrices sur l'utilisation des ressources informatiques et du réseau de télécommunication se trouve sur le site Web du CSF :

https://www.csf.bc.ca/wp-content/uploads/ressources/cahier_procedures_lignes_directrices_2014.pdf